



Le 23 novembre 2009

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Cession partielle de leurs actions de Legrand par ses actionnaires de référence

Les fonds conseillés par Kohlberg Kravis Roberts & Co (« KKR ») et Wendel annoncent la cession conjointe dans le marché de 30 millions actions représentant approximativement 11% du capital de Legrand dans le cadre de la construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels.

Cette opération s'inscrit dans les stratégies de KKR et de Wendel reposant sur une gestion active de leurs participations. Elle a également vocation à accroître significativement la liquidité du titre Legrand grâce à une augmentation du flottant d'environ 34%.

A l'issue de l'opération, KKR et Wendel détiendront, directement et indirectement, approximativement 50% du capital de Legrand et conserveront environ 65% des droits de vote. KKR et Wendel ont l'intention de demeurer les actionnaires de référence de Legrand, actifs et fortement impliqués, grâce à leurs droits de vote double et à leur position majoritaire au Conseil d'administration de Legrand.

KKR et Wendel poursuivront leur soutien actif au développement de Legrand, comme ils l'ont fait depuis 2002 et depuis l'introduction en Bourse en 2006. KKR et Wendel confirment leur confiance dans Legrand et demeurent parfaitement convaincus par le modèle économique robuste de Legrand et ses perspectives de croissance. Les initiatives remarquables qui ont été entreprises par l'équipe de direction de Legrand pour faire face à l'environnement de marché actuel, en parallèle à des efforts continus en matière de R&D, ont renforcé la capacité de Legrand à tirer le meilleur parti de la croissance future, quand la situation économique s'améliorera progressivement et par le biais d'acquisitions.

KKR et Wendel ont conclu un engagement de conservation de 6 mois, assujetti à certaines exceptions.

La constitution du livre d'ordres démarre immédiatement et sera dirigée par Goldman Sachs International agissant seul teneur de livre exclusif. KKR et Wendel ont été conseillé respectivement par KKR Capital Markets et Gaillard Partners sur cette transaction. Darrois Maillot Villey Brochier et Debevoise & Plimpton LLP ont été les conseils juridiques.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente, et l'offre des actions Legrand par Wendel et KKR ne constitue pas une opération par offre au public.

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative à la vente par KKR et Wendel des actions Legrand ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions Legrand par KKR et Wendel peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. KKR et Wendel n'assument aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

L'offre et la vente des actions Legrand par KKR et Wendel en France sera effectuée dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, en conformité avec l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables. L'offre ne sera pas ouverte au public en France.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Legrand vendues par KKR et Wendel rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les actions Legrand ne pourront être offertes ou vendues par KKR et Wendel dans les Etats membres qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

*Au Royaume-Uni, le présent communiqué n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont (a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« **Financial Promotion Order** »), (b) aux « *high net worth entities* », « *unincorporated associations* » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions Legrand n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act et KKR et Wendel n'ont pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Amérique.*

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

A propos de KKR

KKR est l'un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs. La société, qui compte plus de 600 collaborateurs au 30 juin 2009, gère 50,8 milliards de dollars d'actifs et dispose de 13 bureaux dans le monde entier. KKR gère, à travers divers fonds d'investissement et comptes, des catégories d'actifs très variés. L'objectif de KKR est de créer de la valeur en apportant son expertise opérationnelle aux sociétés qu'elle détient en portefeuille et en mettant en place un suivi actif de ses investissements. Afin de compléter son expertise en matière d'investissement et de renforcer les interactions avec les investisseurs, KKR a développé une relation forte avec ses clients et a mis en place des plateformes dans les marchés de capitaux. KKR est cotée en bourse à travers la société KKR & Co. (Guernsey) LP (Euronext Amsterdam: KKR). Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet : www.kkr.com

A propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Stallergenes, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés de taille significative afin d'accroître leurs positions de leader.

Le chiffre d'affaires consolidé de Wendel s'est élevé à 5,4Mds€ en 2008. Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

KKR :

Contacts Presse :

Image 7 : Estelle Guillot-Tantay

Tel : 01 53 70 74 93

email : egt@image7.fr

Wendel :

Contacts Presse :

Anne-Lise Bapst : +33 (0)1 42 85 63 24

al.bapst@wendelgroup.com

Christèle Lion : +33 (0)1 42 85 91 27

c.lion@wendelgroup.com

Contacts Analystes et Investisseurs :

Laurent Marie : +33 (0)1 42 85 91 31

l.marie@wendelgroup.com

Olivier Allot : +33 (0)1 42 85 63 73

o.allot@wendelgroup.com